



André Babeau, professeur émérite à l'université de Paris-Dauphine et président du comité scientifique de l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE).

née à partir du même questionnaire – aux adaptations de traduction près – sur une même population rigoureusement définie d'un pays à l'autre, avec le même plan d'échantillonnage et, bien sûr, la même méthode d'interrogation. A n'en pas douter, de telles enquêtes se multiplieront à l'avenir, mais, actuellement, on a surtout affaire à de rapides sondages d'opinion ou à des études internationales de marketing : la plupart des enquêtes « lourdes » continuent encore d'être menées, en ordre dispersé, au niveau national. Le thème

Les Français presque comme les autres

Les enquêtes coordonnées dans l'Union européenne sont encore suffisamment rares pour que la Fondation Rodolfo DeBenedetti de l'université Bocconi à Milan soit remerciée d'avoir permis la réalisation de celle-ci (voir ci-dessus) : par enquête coordonnée, il faut entendre une enquête menée à partir du même questionnaire – aux adaptations de traduction près – sur une même population rigoureusement définie d'un pays à l'autre, avec le même plan d'échantillonnage et, bien sûr, la même méthode d'interrogation. A n'en pas douter, de telles enquêtes se multiplieront à l'avenir, mais, actuellement, on a surtout affaire à de rapides sondages d'opinion ou à des études internationales de marketing : la plupart des enquêtes « lourdes » continuent encore d'être menées, en ordre dispersé, au niveau national. Le thème

ici abordé – protection chômage et vieillesse – est central pour l'avenir de l'Union, dont les pays membres peinent à mener à bien les nécessaires réformes : en matière de retraite, certains ont à peine commencé ; d'autres, qui les ont devancés, sont, à l'expérience, contraints, « cent fois sur le métier » de remettre leur ouvrage. Dans le domaine des connaissances, les insuffisances sont criantes : en France, au premier semestre, moins de 3 enquêtés sur 10 sont capables de préciser à peu près correctement la proportion que représentent les cotisations retraites (salariales et patronales) par rapport au salaire brut. De façon plus inquiétante encore, seulement 2 Français sur 5 savent qu'actuellement, dans plusieurs régimes, les cotisations prélevées ne suffisent pas à équilibrer les retraites versées. On mesure ici les retombés d'une information quelque peu chaotique : rapports successifs qui, apparemment, se contredisent, hésitations dans la communication, manque de clarté et de fermeté dans le langage de beaucoup d'hommes politiques...

Pourtant, 70 % des Français savent qu'au cours des dix ou quinze prochaines années, les régimes obligatoires de retraite rencontreront de sérieuses difficultés et près de 60 % s'attendent, au cours de la prochaine décennie, à

des réformes qui aboutiront à réduire les taux de remplacement du dernier salaire. Naturellement, on pourrait, là encore, s'étonner de la relative « modestie » de ces pourcentages, mais ils ne sont, pour ces deux questions, pas inférieurs à ceux que l'on trouve dans les trois autres pays enquêtés. L'impression que l'on retire de cette étude est d'ailleurs que la réforme des diverses formes de protection sociale – matière réservée aux différents Etats – suscite, comme on pouvait le pressentir, un vrai débat européen, au moins pour les pays d'Europe continentale. Naturellement, les spécificités nationales en ce domaine sont nombreuses. Une spécificité française dans l'enquête est, par exemple, la proportion nettement plus faible qu'ailleurs des enquêtés qui sortiraient,

au moins partiellement, des régimes obligatoires de retraite si on leur en offrait la possibilité : 24 % dans le cas où la baisse des cotisations se traduirait par une augmentation immédiate du salaire distribué, 44 % dans le cas où la part des cotisations qui n'irait plus à la « répartition » serait « capitalisée » sur un fonds. Ces pourcentages plus faibles – ils sont moitié plus élevés dans les autres pays – ne sont pas réellement

surprenants : ils résultent, à l'évidence, du niveau confortable des prestations qu'a assurées jusqu'à présent notre système de retraite.

Mais ces options proposées tout bonnement aux travailleurs, dans le déroulé du questionnaire, ne font-elles pas frémir ? Qu'avez-vous dit : des cotisations capitalisées sur un fonds ? Horresco referens, ces économistes européens manquent vraiment de savoir-vivre et ignorent tout du « politiquement correct » dans l'Hexagone ! Trêve de persiflage, les résultats obtenus à ces deux questions sur une sortie partielle du système obligatoire peuvent faire l'objet de deux commentaires. D'abord,

Un plus grand attachement à la retraite par répartition.

même si les pourcentages d'acquiescement sont inférieurs à ceux des autres pays, ils ne sont pas pour autant négligeables et sont, chez les jeunes, nettement supérieurs à la moyenne : il y a déjà là de quoi réfléchir. Ensuite, on pourrait à bon droit être surpris du fait que – en France comme dans les autres pays – la sortie « libre » du système (augmentation immédiate des salaires) recueille moins de suffrages que le

placement obligatoire des sommes disponibles. Ce résultat me paraît, contraire, encourageant et, dans une certaine mesure, prévisible. Encourageant : les enquêtés attachent une réelle importance au maintien du niveau de ressources pendant la période de retraite et savent que celui-ci est incompatible avec un relâchement de l'effort d'épargne. Prévisible : beaucoup d'enquêtes antérieures montrent que les épargnants modestes, à tort ou à raison se méfient d'eux-mêmes : l'importance de l'objectif ayant été reconnue, apprécient qu'on les place dans le cadre d'un engagement qui leur permettra de l'atteindre.

On ne doit évidemment pas confondre une étude par sondage avec l'expression de la volonté générale. Dans nos démocraties, cette expression revêt des formes plus complexes, faisant intervenir la médiation des élections politiques et sociales. Mais, sur tous les sujets importants, il est indispensable que les élus restent en contact permanent avec l'opinion, comme il l'est qu'eux-mêmes qui ont souvent accès aux informations les plus complètes, sachent les lui communiquer sous une forme appropriée. Cette circulation « down-up » et « top-down », en matière de réflexion sur la protection sociale, n'est pas encore celle qui fonctionne le mieux en France.